

ABONNEMENTS.

UN AN.
Canada..... \$2.50
Etats-Unis..... 3.00
(payable d'avance.)
SIX MOIS.
Canada..... \$1.25
Etats-Unis..... 1.50
(payable d'avance.)
Vendu dans les dépôts 2 cts.
Les frais de poste sont compris dans les trois cas.
N. B. — L'abonnement et les frais de poste pour l'Europe et les Etats-Unis sont invariablement payables d'avance.
L'Édition paraît le samedi.
Voir notre annonce à la quatrième page.

LE FRANCO-PARLEUR

CREDIDI · PROPTEER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne... \$0.08
Chaque insertion suivante par ligne... 0.07
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.

RÉDACTION.

Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés à
M. ADOLPHE OUMET,
RÉDACTEUR-EN-CHEF du Journal
Le Franco-Parleur.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$2.50 PAR AN.

A

Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIEGE APOSTOLIQUE

Second Eveque de Montreal, Assistant au Trone Pontifical, etc., etc.

Adresse de la Rédaction,

MONSEIGNEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Dans ce concert unanime de louanges qui s'élève en ce moment de toute part, comme un parfum exquis vers le Trône de l'Éternel, pour célébrer les vertus admirables de son premier Pasteur et rendre hommage aux éminentes qualités qui en font la plus belle figure de l'histoire de son pays ; il a semblé à l'un de vos plus humbles, mais des plus dévoués parmi vos enfants, que sa voix, se mariant à ces accords magnifiques, ne briserait pas l'harmonie de cet hymne de la reconnaissance.

Soldat de la plume dans la noble phalange de l'École Ultramontaine, à laquelle il se fait gloire d'appartenir, il vient, en cette circonstance solennelle, présenter ses hommages les plus respectueux, à celui qui en est, à ses yeux, l'expression vivante, la personnification la plus glorieuse, sur ce vaste continent américain.

En effet, pour qui connaît les luttes difficiles que vous avez entreprises pour le succès des bons principes ; pour qui sait ce qu'il vous a fallu de courage, de persévérance, d'énergie, de charité, de dévouement, de résignation chrétienne pour faire triompher ici la liberté catholique en ses temps les plus mauvais, malgré les avanies sans nombre qui vous ont été prodiguées, en dépit des persécutions odieuses, des révoltes ouvertes contre votre autorité toute paternelle ; il est alors impossible de ne pas voir en *Votre Grandeur*, cet esprit si profondément religieux de nos pères, esprit qui faisait les Saints et enfantait les Martyrs.

Et aujourd'hui que la Providence, dans son inépuisable bonté, couronne d'une manière si éclatante votre inaltérable sérénité au milieu des tempêtes de ce monde, votre zèle d'apôtre et de grand citoyen, en vous accordant la joie et le bonheur de convier au festin des Noces d'Or de votre sacerdoce, au pied des Saints Autels, tous ces enfants, l'objet de votre plus tendre sollicitude, il ne saurait y avoir qu'un cœur et qu'une âme parmi ceux surtout qui ont combattu sous vos ordres, à l'ombre de l'étendard du *Syllabus*, pour célébrer ce glorieux événement, après s'être associés à vos peines, à vos douleurs et à vos tribulations.

Aussi la voix de la grande famille catholique de ce diocèse avec un accord admirable, et qui est une manifestation évidente d'une intervention divine, a-t-elle fait entendre partout des cantiques d'allégresse.

Ceux-là même qui vous ont persécuté et outragé sont obligés en ces jours de rendre hommages à vos vertus.

Digne héritier des vertus de votre saint prédécesseur, Mgr. Lartigue, témoin toujours prêt à déposer en faveur de la foi, vous avez signalé les erreurs qui troublent les sociétés, vous avez dénoncé les abus qui se sont infiltrés dans cette belle Eglise du Canada, et priant toujours, cherchant toujours la vérité et le bien, avec plus de passion, d'amour et d'entraînement que les hommes n'en mettent à poursuivre les richesses et les plaisirs, vous avez indiqué les remèdes propres à guérir tous les maux, vous avez provoqué les réformes nécessaires qui ont donné à votre clergé ce caractère élevé qui le distingue ; vous avez passé les erreurs au crible de la doctrine catholique ; vous avez enfin débarrassé la lumière des ombres qui l'environnaient, la faisant resplendir dans tout son éclat, réunissant dans une même croyance, dans un même sentiment, toutes les intelligences droites, fermes et convaincues, qui ne veulent connaître le bien que pour l'accomplir et le faire triompher.

Est-il étonnant aujourd'hui qu'une immense espérance s'empare de tous les hommes qui veulent le bien et la justice ? Est-il étonnant que les ennemis de l'ordre s'effacent, que les hypocrites, les Pharisiens de notre époque, s'affaissent sous le poids écrasant du sentiment catholique de cette ville ? Ah ! c'est que l'empire de la justice est irrésistible, que les droits de la vérité sont inaliénables ; c'est que vous avez eu cette véritable prudence, cette véritable sagesse, louée par la Vérité incarnée, qui vous a fait stigmatiser, depuis un demi-siècle, l'erreur, le mensonge et le mal jusque dans ses derniers retranchements.

Echo fidèle et retentissant des enseignements infaillibles de l'Eglise, vous les avez fait entendre à tous vos enfants, et plus particulièrement à ceux qui ont embrassé la carrière du journalisme, les incitant à les répéter, sans crainte, sans peur, mais au contraire avec fermeté, courage et dignité.

Devant un aussi noble exemple, en face d'une injonction aussi paternelle, veuillez accepter la profession de foi que fait en ce moment, l'un de vos fils, obscur travailleur dans les rangs de la presse catholique de ce pays.

Les yeux fixés, vers cette Rome qui illumine de sa clarté divine le monde entier ; comme vous, il écoute avec un religieux respect les enseignements qui lui viennent de la bouche auguste de l'immortel Pie IX ; comme vous, tout ce que l'incomparable Pontife approuve, il l'approuve, tout ce qu'il condamne, il le condamne, ses désirs sont des ordres, ses commandements, des articles de foi.

Il réprouve le libéralisme qui n'est autre chose que la révolte contre l'Eglise et la servilité devant l'opinion, devant la popularité ; il abhorre le gallicanisme, ce frère jumeau du libéralisme, et qui ne se définit autrement que par une révolte contre le Pape et une basse servilité contre le Roi.

Il rejette enfin le césarisme, le philosophisme, le rationalisme, le matérialisme, et toutes ces autres erreurs monstrueuses qui, "comme des serpents venimeux, se glissent dans les rangs de la société."

Et pour donner une marque irrévocable de sa sincérité, de son attachement inviolable aux décrets du St. Siège, il prend la respectueuse liberté de venir mettre, sous l'égide protectrice de *Votre Grandeur*, sa plume d'écrivain, son dévouement de journaliste, ses convictions de catholique. Son journal, le *Franco-Parleur*, il vous le dédie, à vous, le *Franco-Parleur* par excellence dans l'épiscopat canadien.

Il s'est dit, regardant dans le passé votre longue et laborieuse carrière, recueillant dans ses souvenirs vos paroles de charité, de foi et d'espérance : *Credidi, propter quod locutus sum*. "J'ai cru,

c'est pourquoi j'ai parlé." Mais, Monseigneur, pour que son courage ne faiblisse pas, pour que son dévouement soit inaltérable, pour que ses convictions soient affirmées de plus en plus, il lui faut recevoir la sanction nécessaire à la consolidation de son œuvre, il lui faut cette bénédiction qui console, soutient et rend fort dans le chemin de la vie. Bénissez-le donc, Monseigneur, avec cette effusion de cœur, qui seul vous appartient ; faites que cette bénédiction il la partage avec sa famille, ses amis et ses bons ouvriers ici présents dont les mains sont encore embaumées au contact de vos fleurs pastorales ; bénissez son journal, afin qu'il devienne ce bon journal que vous avez tant souhaité pour les populations, afin qu'il cherche avant tout la vérité, qu'il aime pardessus tout la lumière, et alors, plein d'une nouvelle vigueur, il se relèvera pour se lancer de nouveau dans l'arène, combattre les bons combats et se dire toujours de la vérité et de *Votre Grandeur*.

Le très dévoué, très obéissant, très soumis enfant,

A. OUMET, Rédacteur-Propriétaire.

Adresse de l'Atelier,

MONSEIGNEUR,

Les ouvriers typographes de l'Atelier du *Franco-Parleur*, se sont fait un devoir de venir apporter leur humble concours, à la solennité de la grande fête qui réjouit aujourd'hui les cœurs de tous les catholiques et de tous les citoyens de ce diocèse. Enfants du travail, ils ont découvert en vous leur modèle, car vous êtes par excellence le travailleur infatigable pour le bien spirituel de vos ouailles. Encore sous le coup des fatigues que leur ont causé le cueillage des aimables fleurs qui émaillent le parterre de vos œuvres, ils ne sauraient de leur vie les regretter, car ils ont eu le bon avantage d'apprécier votre cœur de père, votre zèle de pasteur, votre dévouement d'évêque et votre caractère de citoyen. Ce seront pour eux des veilles bénites, et ils remercieront la Providence de leur avoir donné un état qui ait pu leur servir à propager au milieu de leurs frères une œuvre de bien, et, qui sait, de salut pour plusieurs. L'imprimerie n'a déjà malheureusement que trop souvent répandu l'erreur dans le cœur des populations, mais cette fois elle aura racheté ses fautes en distribuant un antidote infaillible. Veuillez donc accepter les vœux sincères que nous formons en ce moment pour *Votre Grandeur*. Que ses jours précieux soient de longues et de longues années conservées, pour le bonheur de son peuple et les délices de ceux qui se disent,

Ses dévoués et obéissants serviteurs,

ALPHONSE DEROME.
F. X. LETOURNEAU.
FLAVIEN BELLEAU.
MICHEL PARENT.
JOSEPH LALANDE.
NAPOLEON MANSEAU.
ALEX. BELLEAU.
AZARIE GAUDET.
JOSEPH DRAPEAU.
OLIVIER BARRETTE.
EDMOND HARDIE.

Jusqu'à la dernière heure, nous avons espéré, suivant la promesse qui nous en avait été faite par le *Nouveau-Monde*, pouvoir offrir en présent à nos abonnés le portrait de notre Saint Evêque, Monseigneur Bourget.

Nous regrettons ce contre-temps, sans en connaître précisément les motifs, ni sans en chercher l'intention.

Pour compenser cet inconvénient, nous nous permettrons d'offrir à nos abonnés, à titre de prime, un magnifique portrait de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal, qui vaudra encore mieux, espérons-le, que la vignette en bois, que nous ne pouvons aujourd'hui leur présenter.

Nous avons l'insigne honneur d'annoncer à nos lecteurs que Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget, nous a spontanément envoyé prendre deux abonnements à notre journal ; un pour lui personnellement et l'autre pour son Evêché.

Monseigneur de Birtha s'est empressé de son côté de suivre immédiatement cet exemple.

Avec des adhésions venant de si haut, un journal n'a pas besoin de réclame.

La plus haute autorité du diocèse sanctionnant ses principes, il n'a pas à s'occuper des obstacles qui se rencontreront sur sa route.

Une seule chose lui reste à faire, c'est de se jeter tête baissée dans la mêlée et d'y combattre avec ce courage qui fait triompher les bonnes causes.

Et il le fera, soyez-en persuadé, car le *Franco-Parleur* ne saurait mentir à son titre de catholique et d'enfant dévoué et soumis à l'Eglise.

UNE TRILOGIE D'ADRESSES.

Dans l'après-midi de Dimanche, parmi les adresses et les députations qui se sont succédées sans interruption à l'Evêché, il y en a eu trois qui s'enchaînaient l'une à l'autre d'une façon caractéristique pour ne pas signaler le lien qui les unit. C'est d'abord l'adresse de l'Union Allet, lue par le président de cette société, Mr. Gustave Drolet; secondement l'adresse de l'offrande présentée par trois anciens Zouaves, Mrs. Benjamin de Montigny, Alfred LaRocque et Paul de Malijay, du petit livre intitulé *Fioretti Vescovili* et composé d'extraits choisis de toutes les œuvres pastorales de Mgr. Bourget. (Ce recueil précieux, soit dit entre parenthèses, se vend au profit de la construction de la Cathédrale.) A la suite de cette offrande, l'édition de cet opuscule qui sort de nos ateliers nous a amené nous-même à lire à Monseigneur l'adresse du *Franc-Parleur* et à présenter tous nos ouvriers à notre bien-aimé pontife. Nous sommes donc heureux de pouvoir ajouter au souvenir d'une aussi belle journée un lien nouveau de bonne entente et de sympathie avec les anciens zouaves pontificaux; et notre journal sera toujours l'organe dévoué de leurs intérêts les plus intimes.

Nous reproduisons ci-dessous l'adresse de l'Union Allet ainsi que l'adresse-préface des *Fioretti-Vescovili*. Celle du *Franc-Parleur* formant le programme de notre nouvelle édition a été à ce titre mise en tête de ce premier numéro.

Monseigneur a trouvé, pour faire sa réponse aux Zouaves, des paroles d'une infinie tendresse. Il leur a tracé en traits lumineux le côté si providentiel de leur passage à Rome au service du grand Pape qui gouverne aujourd'hui l'Eglise universelle. "Vous êtes allés à Rome, a-t-il dit entraînés par la spontanéité de notre foi, qui était bien l'œuvre du St. Esprit. Vous y êtes allés sans savoir humainement ce que vous y alliez faire, sans calculer ce que vous pourriez y devenir, mais ne pensant qu'à une chose, c'est à vous donner tout entiers à l'Eglise. Dieu vous a rendus à la patrie, et si vous n'avez pas eu le bonheur de verser votre sang pour le père de votre foi: le Pape, et pour la mère de vos âmes: l'Eglise, c'est que Dieu, qui est tout bon et tout miséricordieux, a voulu, en vous ramenant sains et saufs au pays, récompenser les sacrifices généreux et les larmes saintes qu'avaient occasionnés votre départ aux pères et aux mères à qui vous devez votre existence mortelle. Il fait bien toutes choses. Mais ce n'est pas tout, sa Providence profonde qui nous a conduits par la main avait des intentions bénies sur notre cher Canada en vous appelant au service du Vicaire Infaillible de Jésus-Christ, car vous avez rapporté de Rome ces idées saines, cette doctrine pure, ces points de vue élevés, ces principes sauveurs, hors desquels il n'y a point de salut social, car seuls, ils peuvent assurer d'une manière réelle et durable la prospérité morale et l'honneur véridique des nations. Vous n'avez pu vaincre par les armes les ennemis de la puissance royale de Pie IX, vous avez à terrasser par l'obéissance les attaques infernales de l'erreur; soyez donc les soldats de la diffusion des vérités catholiques dans notre heureuse patrie; et c'est ce que vous faites, avec union et fidélité! Je vous en remercie et je vous aime avec une tendresse toute spéciale. Vous êtes jeunes. Vous verrez ce que je ne verrai pas moi-même. Vous verrez à Montréal une reproduction de St. Pierre de Rome, et, pour vous, plus que pour tout autre canadien, ce monument, bien qu'en miniature, vous rappellera un jour avec émotion les belles années de votre vie où vous étiez soldats du Pape."

Nous serions heureux de reproduire également les paroles que Mgr. a adressées personnellement à Mr. de Malijay, après avoir écouté avec une attention vivement partagée par toute l'assemblée, la lecture de la Préface du livre présenté par lui, en son nom et au nom de ses deux frères d'armes.

Mais Mr. de Malijay, nous ayant menacé d'enlever Mr. A. Fégin à la collaboration volontaire de notre journal, si nous relations les paroles élogieuses que lui a adressées Sa Grandeur, nous nous trouvons trop intéressés à céder à ses désirs pour hésiter à y souscrire.

D'ailleurs, Mgr. de Montréal s'étant confondu en excuses sur l'honneur qu'on faisait à ses œuvres, en leur donnant une plus grande publicité que celle du ministère pastoral, il est tout naturel que le propagateur de ce recueil refuse tout compliment pour les paroles d'offrande qui l'accompagnent. "Mon travail n'est que la ficelle qui attache ces fleurs épiscopales" disait l'autre jour Mr. de Malijay, nous nous permettrons à notre tour d'ajouter tout simplement qu'il a trouvé ainsi le moyen d'en rendre la lecture attachante.

Pour ce qui concerne la réponse de l'Evêque à l'adresse du *Franc-Parleur*, nous nous empressons de la communiquer au public dans toute l'exactitude avec laquelle notre cœur ému l'a recueillie. Cette réponse ne s'adresse pas à nous seuls, elle s'adresse à toute la jeunesse qui veut consacrer les veilles et les fatigues de la plume à la défense, à l'éclaircissement et à la propagation de la doctrine catholique. "En 1854, a dit Monseigneur, le lendemain du jour à jamais inoubliable où le Pape avait promulgué dans une imposante réunion d'Evêques le Dogme de l'Immaculée Conception, nous nous trouvions encore une fois groupés tous ensemble autour de ce Père bien-aimé, et c'était pour entendre sortir de sa bouche comme d'un oracle inspiré de Dieu les alarmes que causaient à sa Paternité clairvoyante les pernicieuses erreurs qui menaçaient d'étouffer les Sociétés Civiles. Et j'ai recueilli ces paroles augustes en me promettant bien de consacrer à leur diffusion active et pratique toutes les forces vives de ma charge épiscopale. Dix ans après, ces erreurs étaient nettement formulées dans le *Syllabus*, qui a tant étonné le monde, parce que le monde était déjà si gâté qu'il ne pouvait plus comprendre le sens, le besoin, le prix et la portée de ce document mémorable. Mais, comme le St. Esprit avait dicté lui-même cette condamnation, petit à petit la lumière se fait et vous voyez déjà actuellement que le *Syllabus* est honoré, est défendu, est propagé, est traité comme une puissance imposante. Il est vénéré des bons comme une Arche d'alliance, contenant le salut des nations, et il est redouté des méchants, comme l'arme destinée à les écraser. Eh bien, c'est la presse qui s'est faite un des plus puissants véhicules des doctrines du *Syllabus*; c'est la jeunesse catholique qui s'est courageusement impatrimonisée par ses travaux et ses écrits la propagatrice de sa morale et de ses enseignements. Aussi, le Pape aime la Presse, et il la suit avec amour. Il s'appuie sur elle; et il l'encourage avec une bonté toute particulière. Un journaliste de grande réputation était un jour aux pieds du St. Père et lui ouvrait son cœur au sujet des épines du journalisme, et lui demandait sa lumière pour ne pas s'égarer dans les dédales de ce pénible labeur. Le Pape lui répondait: "Ce que vous écrivez est quelquefois très fort et très hardi; mais c'est égal, dites toujours. Il faut que les vérités s'implantent dans les âmes, et chaque vocation à sa manière de les implanter." Je vous répète donc avec bonheur les paroles du Pape et j'aime la Presse à l'exemple de ce souverain et infaillible modèle. J'ai toujours désiré pour la prospérité à venir du Canada voir se former cette vaillante légion de soldats de la plume dont vous faites partie, et je vois qu'elle se recrute et s'organise avec vigueur. Je m'en réjouis profondément. Bientôt je mourrai, car je suis déjà bien vieux, mais ce sera un grand repos de cœur et d'esprit pour moi, à ma dernière heure, de vous laisser aguerris à cette lutte de la pensée, et quand je serai au ciel, si Dieu me fait la miséricorde de ne pas m'en fermer les portes, je vous promets de vous bénir aussi paternellement que je le fais à cette heure. Je vous promets de demander à Dieu que je verrai face à face, ses meilleures bénédictions pour vos travaux, et ses plus abondantes récompenses par le zèle que vous aurez montré à défendre sa cause."

Puis, se tournant vers les ouvriers, Monseigneur a ajouté: "Ce que je dis à ceux qui écrivait les journaux, je le dis aussi à ceux qui les composent par l'habile et minutieux travail de l'imprimerie, car vous êtes les auxiliaires de la pensée, comme les écrivains sont les auxiliaires de la vérité. Vous formez l'échelle sociale qui nous lie tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, à l'immortel ouvrier des âmes, Notre-Seigneur Jésus-Christ"

ADRESSE DE "L'UNION-ALLET."

MONSEIGNEUR.

Nous étions à Rome en 1869, à l'époque mémorable des Noces d'or de PIE IX. Perdus dans la foule enthousiaste qui acclamait le St. Père, cachés dans les jeunes phalanges qui se pressaient autour de l'Auguste Pontife, mêlant notre pure joie à celle de l'Univers Catholique avec un accord d'autant plus parfait que c'était l'allégresse de la patrie qui se répercutait dans nos transports, nous entretenions, à toutes les splendeurs de la ville sainte, l'auréole de bonheur qui couvre et environne aujourd'hui de toutes parts l'Eglise de Montréal.

C'est par Votre Grandeur que nous étions devenus soldats du Pape; c'est par Votre Grandeur que nous pouvions contempler et Rome et la grande figure du Pontife Infaillible: la vue de Rome évoquant le souvenir de votre ville, la vue de Pie IX nous rappelait Votre Grandeur; la vénération, l'amour, la reconnaissance du Monde Catholique pour le Chef de l'Eglise universelle nous reportaient à la reconnaissance, à la vénération, à l'amour de l'Eglise de Montréal pour son Evêque.

Nous nous disions: "Notre Evêque aura, lui aussi, des Noces d'Or: le Canada aussi, lui, bénira le Ciel, sera dans la jubilation à l'occasion des Noces d'Or d'un Evêque en qui le St. Esprit a accompli des merveilles, d'un Evêque qui a su se sacrifier et se dévouer sans

s'épargner jamais, d'un Evêque qui a fait tant et de si grandes choses parce qu'il n'a jamais désespéré du bien et de la vérité."

Nos prévisions de 1869 se réalisent; l'heure de vos Noces d'Or, Monseigneur, a sonné; l'amour, l'estime, le respect, l'admiration publique descendent sur votre tête vénérable et la ceignent d'une couronne de gloire; et nous, les fils de votre dévouement à la Chaire de St. Pierre, nous venons, emportés par le courant général, déposer à vos pieds l'invincible fidélité du soldat.

Nous demeurerons fidèles, toute notre vie, à la vocation sublime que vous avez fait naître en nous, en créant et en excitant le mouvement de la jeunesse canadienne vers Rome. S'il ne nous est point donné de nous dévouer encore à la puissance temporelle du St. Siège, nous pourrions toujours lutter en faveur de la puissance spirituelle.

Nous demeurerons fidèles à l'appel que votre exemple fait aux Catholiques de tout ordre, de combattre sans cesse les principes faux qui minent sourdement les sociétés.

Nous demeurerons fidèles aux hautes leçons de patriotisme que Votre Grandeur a données par une vie où il y a eu place pour toutes les fidélités et pour tous les services à l'intérêt commun.

Et pour que la postérité sache quels liens sacrés unissaient ici bas l'Evêque de Montréal et ses fils, les Zouaves Canadiens, nous prenons l'engagement de travailler à orner votre future Cathédrale, ce monument destiné à redire dans les âges futurs le génie qui présidait à vos conceptions, d'une statue de St. Pierre, *fac simile* de celle que, de toutes les parties du monde, vont vénérer dans la Basilique Vaticane, les pèlerins catholiques.

C'est Pierre qui vous a fait Evêque, c'est pour Pierre que vous nous avez fait zouaves, c'est par Pierre que vous nous avez pour toujours unis à vous, c'est Pierre qui dira notre amour et notre reconnaissance pour l'Evêque de Montréal. — (Suivent les signatures de 250 ZOUAVES.)

ADRESSE - PREFACE DES "FIORETTI VESCOVILI."

MONSEIGNEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

En cette touchante fête des NOCES D'OR DE VOTRE PRÊTRISE, la pensée se reporte sur un des plus beaux jours qu'aient vus, il y a quelques années, Rome catholique: les Noces d'Or de la prêtrise de notre St. Père le Pape Pie IX, qui Vous appelle son Frère, et devant lequel, d'une extrémité à l'autre du monde, le genou fléchit, le cœur se prosterne et l'âme se dilate.

L'univers entier semblait concourir avec une intraduisible allégresse à la pompe seraine de cette rare solennité, et le Vatican regorgeait de présents. Chacun y avait apporté le sien: les diamants des Princes et les fleurs des pauvres, l'or des riches et les produits de la campagne des paysans. Et Pie IX, qui est le Pasteur Suprême et qui s'intitule le Serviteur des serviteurs de Dieu, en voyant toutes ces richesses, disait: "Allons, Dieu est bien bon. Il m'envoie les ressources qui me manquaient pour servir à Rome les Evêques pauvres que je vais convoquer au grand Concile dont l'Esprit-Saint m'a suggéré l'idée."

Tous ceux qui ont eu le bonheur d'approcher le St. Père et qui vous connaissent, Monseigneur, sont frappés de cette grande ressemblance qui existe entre Sa Béatitude et Votre Grandeur; de cette ressemblance d'âmes, qu'enfante la sainteté fécondée par les épreuves, l'identité du but à atteindre jointe à l'analogie des combats à soutenir; de cette ressemblance enfin, qui est bien l'air de famille des fils de bénédiction dans les générations de la Foi. Aussi, voudrions-nous, en cette journée qui représente la fête peu commune des générations bénies, et qui s'appelle Vos NOCES D'OR, déposer à Vos pieds, Monseigneur, de véritables hommages d'enfants.

C'est par le don de simples fleurs que, selon un usage ancien, louable et presque universel, les enfants célèbrent ces fêtes de leurs parents, et nous avons cherché quelles fleurs nous pourrions cueillir qui seraient dignes de Vous être offertes. Nous avons cherché, et nous avons trouvé que le plus simple et plus filial était de voler ce bouquet dans le jardin arrosé des fécondes sueurs de Vos trente-cinq années d'épiscopat, et d'en emprunter l'éclat comme le parfum aux rameaux de doctrine apostolique si tendrement cultivés de Vos mains vénérables.

Ce petit livre est la réalisation de cette pensée. Pour lui choisir un titre, nous avons fait un autre petit emprunt, et nous l'avons fait à cette mélodieuse langue italienne que parle le Père Infaillible de nos consciences et qui nous rappelle les divines harmonies de Rome, cette patrie des patries. Et c'est ainsi que nous avons donné à ces pages le nom de "FIORETTI VESCOVILI." "*Petites Fleurs Episcopales*." Elles contiennent en effet toutes les nuances de Votre charité de pontife, toutes la variété de l'œuvre de Dieu manifestée au Canada par Votre spirituelle paternité, et la bonne odeur de Votre âme.

Permettez-nous de vous le dire, Monseigneur, notre idée nous a causé cependant un gros chagrin, et c'est précisément la cueillette de ces belles petites fleurs qui nous a fait souffrir. Quand nous nous sommes introduits dans le jardin de Vos œuvres, éblouis et grisés de son air embaumé, nous aurions voulu tout prendre, tout moissonner, tout emporter pour le jeter à pleines mains à Votre peuple, pour Vous en faire une longue et complète ovation, pour en jucher tous les chemins que Vos pieds de Pasteur ont évangélisés; et il nous fallait trier, choisir, tailler; et c'est ce qui nous piquait les doigts, c'est ce qui nous faisait saigner le cœur. Mais, par ces tiges détachées, on connaît les plantes qui les ont portées, et on se fera une idée de la merveilleuse sève qu'elles ne cessent d'élaborer dans leurs immortelles racines.

Et ce sera un concert de respect, de reconnaissance et d'admiration; et tous Vos enfants entonneront d'une voix émue de beaux cantiques d'espérance et de paix et de joie. Ils diront: "Notre vigne a fleuri et sa fleur montera de ses racines.—*Vinea nostra floruit, (1) et flos de radice ejus ascendit, (2)*"

"O Fleurs, fleurissez comme le lys et comme un parterre de roses dans Jéricho.—*Florete flores quasi liliam, (3) et quasi plantatio rosei in Jericho. (4)*"

"Le juste fleurira comme le palmier, et il se réjouira dans sa germination.—*Justus ut palma florebit, (5) et latibitur germinans. (6)*"

"J'ai pris racine dans un peuple d'élection, et j'y ai planté des jardins et des vergers.—*(Radicevi in populo honorificato: (7) Feci hortos et pomaria. (8)*"

"L'Amandier se couvra de fleurs, et les Mandragores ont exhalé leur parfum.—*Florebit Amygdalus (9) et Mandragora dederunt odorem. (10)*"

"J'ai répandu une odeur suave comme celle de la Cannelle et du Baume, et j'ai parfumé ma demeure des douces exhalaisons du Storax, du Galbanum, de la Myrrhe, du Nard et des larmes vierges que distillent les branches du Liban. J'ai étendu mes rameaux comme le Térébinthe, et mes rameaux sont pleins d'honneur et de grâce.—*Sicut Cinnamomum et Balsamum odorem dedi. (11) Et quasi Storax et Galbanum et Ungula et Gutta, et quasi Libanus non incisus vaporavi habitations meam. (12) Et quasi Terebinthus extendi ramos meos, et rami mei honoris et gratiae. (13)*"

"Les fleurs enfantent des fruits, et mes fleurs donnent des fruits d'honneur et d'honnêteté.—*Flores fructus parturiant. (14) Flores mei fructus honoris et honestatis. (15)*"

"Des fleurs se sont épanouies dans mon palais, comme le lys au milieu des épines.—*Florens in palatio meo. (16) Sicut liliam inter spinas. (17)*"

MONSEIGNEUR ET BIEN-AIMÉ PÈRE,

Comme nous avons appris tout à fait aux premiers chapitres de notre Histoire Sainte qu'"il n'est pas bon que l'homme soit seul," nous nous sommes réunis à trois pour déposer cet hommage aux pieds de Votre Grandeur. Trois vieux et bons camarades de la pauvre petite armée pontificale, aujourd'hui dispersée aux quatre coins du monde, mais dont tous les soldats ont emporté dans leur défaite et dans leur dispersion une foi plus vive en Jésus-Christ, leur Dieu: une espérance plus ferme en l'immortalité de l'Eglise, son Epouse et leur Mère; un attachement plus inébranlable à l'Evêque de Rome, son Vicaire et leur Pape, qui a été, qui est encore et qui sera toujours leur Roi. De ces trois vaincus, de ces trois licenciés, de ces trois fidèles, l'un est le premier zouave pontifical du Canada, l'autre a arrosé de son sang le champ de bataille de Mantana, et le troisième, qui écrit ces lignes sous la dictée de l'amitié des deux autres, n'est qu'un pèlerin sur Votre sol hospitalier, mais il réclame humblement de Votre Paternité féconde l'honneur d'être considéré comme un de ses fils d'adoption.

Et à nous trois, Monseigneur, nous voulons, au bout de cet offrande, Vous décerner un nom, mais un nom de soldat. On Vous appelle partout le *Saint Evêque*. Vos ennemis eux-mêmes, les méchants ou les fous qui Vous veulent du mal, ne peuvent s'empêcher de Vous donner cette épithète quand ils essayent de Vous faire de la peine;—l'Ange du Seigneur a bien fait dire des choses très sensées à l'Ange de Balaam, pour que Balaam comprit la volonté du Seigneur et cessât de s'aveugler sur sa propre mission en Israël.—Eh bien, nous autres, en voyant tout ce que Vous avez fait pour le bien de Votre Israël, pendant déjà la moitié d'un siècle,—et ce n'est pas fini, grâce à Dieu,—nous Vous appellerons l'INFATIGABLE; et, pour des soldats, Monseigneur, pour des soldats qui ont fait souvent de longues marches, le sac sur le dos, par tous les temps, et à travers toutes sortes de mauvais chemins, ce mot d'*Infatigable* a une signification énorme, un prestige colossal.

C'est une halte radieuse que le bon Dieu Vous accorde aujourd'hui; nous nous groupons autour de Vous, et nous venons nous agenouiller à Vos pieds pour Vous demander, de tout notre cœur, pour toute notre vie et dans toutes nos entreprises, Votre Bénédiction de chef, de Pontife et de Père.

Montréal, ce vingt-sept Octobre, mil huit cent soixante-douze (vingt-troisième Dimanche après la Pentecôte, dont 12e dimanche est St. Mathieu, Chapitre IX, Versets 18 à 26.)

(1) Cant. II, 16.—(2) Isai. XI, 1.—(3) Psal. XXXIX, 19.—(4) Psal. XXIV, 14.—(5) Psal. XLII, 5.—(6) Psal. XLII, 5.—(7) Cant. V, 13.—(8) Cant. V, 13.—(9) Psal. XXIV, 14.—(10) Psal. XXIV, 14.—(11) Psal. XXIV, 14.—(12) Psal. XXIV, 14.—(13) Psal. XXIV, 14.—(14) Psal. XXIV, 14.—(15) Psal. XXIV, 14.—(16) Psal. XXIV, 14.—(17) Cant. II, 16.

Nous adressons notre journal à un certain nombre de personnes qui n'étaient pas encore abonnées.

Nous les prions de vouloir bien nous avertir de leur intention de continuer à recevoir notre feuille.

En ce cas, nous leur accordons quinze jours de cette date.

A partir de ce moment, tous ceux qui n'auront pas renvoyé le Franc-Parleur seront censés vouloir continuer à le recevoir.

Aussi seront-ils considérés comme abonnés.

Pour l'édification de nos nouveaux souscripteurs, car les anciens amis du journal sont suffisamment renseignés à ce sujet, nous leur dirons : que la politique du Franc-Parleur est comme par le passé, franche, honnête, indépendante jusque dans le bout des ongles.

La question des hommes n'est rien à nos yeux; celles des principes au contraire est notre guide, notre boussole, notre ligne invariable de conduite.

Marchant sur de semblables brisées nous ne pouvons guère nous écarter du vrai chemin et c'est là ce qui explique la consistance de nos opinions et l'accord parfait de nos opinions avec notre programme.

En agrandissant notre format, nous avons eu un but qui n'échappe à personne, c'était de donner plus d'expansion à nos idées, de faire mieux connaître l'importance d'un journal véritablement indépendant.

Nous avons aussi l'intention de toucher à certaines questions importantes, telles que celles de l'enseignement, de l'éducation, de la colonisation, de l'agriculture, de l'industrie, sujets que nous avons déjà traités mais que l'espace nous empêchait de développer.

Aujourd'hui, nous sommes en état d'aborder toutes ces discussions et des sympathies nombreuses et éclairées, nous ont assuré une collaboration distinguée au plus haut degré dans la carrière des lettres.

Nous aurons donc un journal bien écrit et surtout fermement pensé.

La nécessité s'en fait plus que jamais sentir et l'on saura avant peu l'admettre.

Tout en nous occupant des grandes questions, nous ne saurions négliger celles qui d'un intérêt moindre intéressent certaine portion de la population.

Le commerce aura sa revue bientôt, aussi complète, que celle des meilleurs journaux de cette ville.

Ainsi donc on verra prendre en considération notre passé, la réalisation du présent et les promesses de l'avenir.

Les Noces d'Or de Sa Grandeur Monseigneur Ignace Bourget.

Le 29 octobre 1872 sera une date à jamais mémorable dans les annales de l'histoire ecclésiastique de ce pays.

Le concours immense des populations se portant en foule au devant de leur premier pasteur, les acclamations enthousiastes qui l'ont salué sur son passage, l'unanimité des sentiments qui a présidé à l'organisation de cette fête unique, laisseront dans l'esprit des souvenirs ineffaçables et rempliront les cœurs des vrais catholiques d'une joie inénarrable.

Il y a eu dans ces démonstrations spontanées, des enseignements de la plus haute portée, et que les moins clairvoyants ont dû saisir et comprendre. L'heure du triomphe avait donc enfin sonné, et les vertus admirables de notre Saint Evêque, passées au creuset d'une persécution de trente-trois ans, resplendissaient d'un nouvel éclat.

Bien des yeux n'ont pu contempler

en supporter les rayons ardents, mais pour quelques aveugles de mauvais foi, il y en a eu des milliers qui ont vu et s'en sont trouvés illuminés.

Sans vouloir donner ici un récit détaillé de toutes les beautés de cette fête religieuse et civique, nous réservant d'ailleurs d'y revenir dans un prochain numéro, car le Franc-Parleur a ses remarques à faire et il les fera, nous dirons en peu de mots ce qui s'est passé.

Quatre cents prêtres, dix évêques, n'est ce pas là un cortège imposant et qui parle bien haut en faveur de notre prélat?

L'Eglise Notre-Dame était trop étroite pour contenir la foule qui se pressait de toutes parts. Les démonstrations nationales excitent ordinairement la curiosité, on se rend au temple pour voir et bien peu pour prier; mais mardi, c'était autre chose, on priait tout en admirant.

Notre-Dame était bien mise, les décorations indiquaient du goût, et ces palmes qui parsemaient les banderoles fixées aux voussures, redisaient hautement le triomphe de l'Élu du Seigneur.

Le maître-autel resplendissait de lumières; les armes papales reflétaient leurs rayons lumineux sur celles de notre Evêque, ou plutôt elles semblaient se marier, tant elles s'harmonisaient.

Allégorie frappante de la liaison intime qui existe entre le Pape et ses Evêques, entre la tête et les bras, entre la doctrine catholique et ses docteurs.

Le service divin fut fait avec la pompe pontificale, mais au milieu de ces apprêts il y avait un cachet de simplicité qui n'excluait pas la grandeur que le lieu, les circonstances lui prêtent.

Pour la première fois depuis longtemps, le chant a été convenable et approprié à la circonstance. Nous n'avons pas entendu ces notes saccadées, comme on les fait assez souvent résonner à Notre-Dame, avec un si mauvais goût. Le chant grégorien est en effet le chant du peuple par excellence. Il élève les cœurs vers l'Éternel et l'âme se sent pénétrée de ce que la bouche prononce.

Aussi la grande voix de la multitude qui remplissait le nef de l'imense basilique s'est-elle fait entendre dans ce concert divin.

Le sermon du jour a été prêché par le Révérend Père Braun S. J.

C'est l'un des plus beaux morceaux d'éloquence sacrée que nous ayons entendu. Armé du fouet de la vérité, le savant prédicateur a flagellé sans merci les erreurs modernes qui infestent notre société, et l'histoire des vendeurs du temple chassés par le divin Maître a eu sa réédition en ce jour.

Les coups pleuvaient drus et serrés sur les épaules des coupables; si quelques uns ont crié depuis, c'est que le remède appliqué était aussi violent, aussi implacable dans ses effets, que la plaie était dangereuse, le mal enraciné.

Nous avons aussi entendu des murmures, chose naturelle; l'exposé de la Vérité, n'ayant jamais satisfait les partisans de l'erreur et de la soumission aveugle de l'Eglise à l'Etat.

Mais un fait qui a dû étonner bien du monde et qui nécessairement devra s'expliquer, c'est que ceux qui ont publiquement réclamé contre le sermon du Père Braun ont l'air à vouloir dire qu'il n'a pas parlé pour eux, qu'ils ne sont pas plus gallicans que libéraux-catholiques.

S'ils ne sont pas coupables pourquoi alors cette protestation? S'ils ne sont pas gallicans ou catholiques libéraux, pourquoi ces plaintes où la question d'honneur est mise sur le tapis? Le Witness dans son numéro d'hier, pourrait bien nous donner l'énigme de cette conduite; car les éloges qu'il distribue à La Minerve, donnent la mesure du jugement que doivent en porter les catholiques.

Quoiqu'il en soit le sermon du Père Braun restera comme un monument élevé à la défense de la vérité, outrage, conspuée, honnie et méprisée. Après la célébration de la messe, le cortège des Evêques, des prêtres et des notables délégués par chaque paroisse, se rendit à la salle Marché Bonsecours.

Toutes les classes de l'échelle sociale étaient là dignement représentées. Ce dîner a été un succès, malgré la grande affluence des convives dont le chiffre s'élevait à près de 800.

M. ChARRIER fut le seul qui prit la parole. Dans un magnifique discours il démontra la nécessité de l'union intime du clergé et de l'Épiscopat, fai-

sant voir avec cette vigueur d'élocution et cette solidité de logique qu'on lui reconnaît, que cette alliance de vait nécessairement constituer chez les peuples les éléments indispensables à son bonheur et à sa grandeur.

Nous aurions bien quelques remarques critiques à faire ici à propos de ce dîner. Nous y reviendrons d'ailleurs dans une prochaine occasion.

Dans la veillée eut lieu une illumination générale par toute la ville qui a été très réussie.

Les communautés religieuses ainsi qu'un certain nombre de particuliers se sont principalement distingués. Nous ne voulons pas faire de réclame pour personne en particulier mais nous devons dire que deux perches de dix-huit pieds, sans garantie de mesure précise, plantées à un quatrième étage et auxquelles étaient suspendues deux lanternes bournes, nous ont particulièrement réjoui la vue sur la rue Dubord au numéro 67.

Il y a bien eu des ombres au tableau, mais on sait que les ombres ont pour objet de faire ressortir les couleurs.

En somme, la journée a été splendide et complète, et tous s'en rappelleront avec des émotions plus ou moins agréables, mais réelles au fond.

Mgr. de Birtha n'a pu prendre part au dîner, à cause de l'état de sa santé. Sa Grandeur a assisté à presque toutes les présentations d'adresses faites à l'Evêque de Montréal et a pris maintes fois la parole en anglais au nom de notre premier Pasteur. Sou zèle pour la propagation des saines doctrines et son humilité d'ouvrier évangélique ont trouvé dans cette série de fêtes de nombreuses et fécondes occasions de s'exercer pleinement, et le Diocèse entier lui applique avec reconnaissance ces belles paroles de l'Écriture Sainte: "Ecce quam bonum et quam jucundum est habitare fratres in unum."

Telegrammes de la Rivière Rouge et de Rome.

Fort Garry, Manitoba, 29 oct. 1872. A. S. G. Mgr. Ignace Bourget, évêque de Montréal.

Respect, amour et reconnaissance en mon propre nom et en celui du clergé, des communautés religieuses et des fidèles.

L'ARCHEVEQUE TACHE.

CANONICO PARÉ,

Montréal, Episcopo Marianopolitano ad presbyteratum quinquaginta abhinc annis promoti Apostolicam Benedictionem largitur Summus Pontifex preces fundit ut fidem in virtutibus multiplicet et faustos annos impertiat Deus.

DESAUTELS.

Rome, 29 octobre 1872.

M. CHANOINE PARÉ.

Montréal, Le Souverain Pontife donne la Bénédiction Apostolique à l'Evêque de Montréal, prêtre depuis cinquante années. Il fait des vœux pour que Dieu multiplie la foi dans ses vertus et lui accorde d'heureuses années.

DESAUTELS.

Rome, 29 oct. 1872.

Le Sermon du R. P. Braun.

Franche opinion du "Franc-Parleur."

Avant de reproduire in extenso le sermon du R. P. Braun, ce sermon que les politiques ne manqueraient pas d'appeler un sermon-manifeste, et que nous autres, simplement catholiques, appelons tout simplement un sermon—doctrine, nous ne pouvons nous empêcher d'en donner une appréciation forcément incomplète et succincte mais entièrement indépendante. Plus solennelle occasion ne pouvait en effet être offerte au Franc-Parleur, si spécialement bœni l'autre jour par notre Pasteur et Père, de faire une consciencieuse application de l'exergue choisi par ce journal et inauguré aujourd'hui par lui en tête de sa réapparition: "CREDIDI, PROPTER QUO LOCUTUS SUM: MES CONVICTIOS, JE LES PARLE, ET JE LES PARLE HAUT."

Ce sermon, cette éclamation, — oui vraiment éclatante, — manifestation d'une foi sans peur et sans reproche, ce programme évangélique hardi des droits de Jésus-Christ sur les sociétés humaines, cette sonnerie vigilante et claire des combats du "seigneur a retenti comme une trompette victorieuse dans la chaire de l'Eglise des Sulpiciens devant l'Épiscopat, devant le clergé et devant les Fidèles du

Canada tout entier: car c'étaient de véritables Etats Généraux de la religion que la main du Christ, qui aime les Frères, et qui aime par conséquent leurs héritiers fidèles avait assemblés dans cette enceinte de la prière publique. Aussi l'auditoire était-il frémissant, frémissant d'hosannah et frémissant de confusion, mais la confusion était étouffée sous l'allégresse et la belle devise de Monseigneur Bourget: "Réjouissons-nous beaucoup dans ce jour que le Seigneur nous a fait" en a tressailli dans tous les cœurs d'un accord rendu plus sonore par l'infime minorité des mécontents disséminés dans le sanctuaire.

Dans les plus beaux morceaux de musique, les dissonances ménagées par l'archet d'un maître font un merveilleux effet d'orchestration; et le maître de ce concert des âmes, — qui prétendrait le nier? — c'était Dieu lui-même.

De reste, dans les circonstances a sensation, pour nous servir d'un terme de chronique, c'est presque toujours parmi les lambeaux de conversations familières et dans les appréciations impromptu de la foule qu'on est à peu près sûr de trouver la note juste de l'effet produit, l'impression vierge du coup porté, et le mot populaire qui circulait de bouche en bouche après l'audition de ce sermon et dit celui-ci: "Il fallait ça."

Et oui vraiment, il fallait ça; et c'est le texte que nous choisissons pour graviter à la hâte le rapide aperçu que nous donnons ici de ce document, si remarquable, si remarqué et si majestueux.

Il fallait ça!... La série des Fêtes des Noces d'Or de Monseigneur Bourget nous représente en effet un véritable arc de triomphe dressé à son apostolat et travaillé par Dieu, qui en a creusé les fondations dans les labeurs de cinquante années d'épreuves, travaillé par les fidèles, qui en ont avec un merveilleux ensemble, élevé et sculpté la construction à la fois artistique et solide, travaillé enfin par la postérité, qui s'est engagée d'avance, dans les heureuses journées qui vient de traverser le Diocèse, de Montréal, à en couronner l'entablement. "Je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui cherchent la vérité," Non soli mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem, a dit le Seigneur, par la bouche de Salomon, ce grand architecte de l'éternelle Sagesse et du Temple de l'antique Loi.

Or, quand un arc de triomphe s'élève, on ne peut le débarrasser de tous ses échafaudages avant qu'une pierre ne soit posée et ne soit scellée; c'est la pierre qui s'appelle clé de voûte. Elle s'emboîte dans le cintre qui forme l'arc triomphal; elle en dépasse la surface par son volume et sa saillie; elle en harmonise les lignes par sa forme spéciale, elle en clôture, en un mot, l'édification comme une véritable clé ferme la porte d'une demeure bien gardée. Eh bien, la clé de voûte de toutes les manifestations d'amour, de reconnaissance, d'allégresse et de vœux qui ont célébré les Noces d'Or du second évêque de Montréal ne pouvait être taillée que dans un granit indestructible et ne pouvait porter qu'un nom. Ce granit et ce nom c'est la Théologie. Et c'est de cette façon que la clé de voûte de l'Arc de triomphe épiscopal est en même temps la clé du sermon de Notre-Dame. Car, si, pour faire un civet, il faut prendre un lièvre, comme dit seramment la Cuisinière bourgeoise; pour faire de la théologie, il faut prendre un théologien; et théologien, le Père Braun l'est; On l'a su à Québec avant de le savoir à Montréal; ou le sait dans le clergé de tous les diocèses canadiens; on le sait chez nos voisins des Etats-Unis; on le sait dans la Compagnie de Jésus; et il n'est pas besoin d'aller le dire à Rome, car à Rome on le sait aussi.

Nous pensons que ces quelques données sommaires sont, au moins pour le moment, suffisantes à fournir au public intelligent une glose fidèle de ce très-public et très-intelligent "Il fallait ça" qui signalait ce matin la sortie de l'Eglise. Et nous avons à propos de ce sermon architectural quel qu'autre petite chose à confier aux colonnes du Franc-Parleur.

Dziing, Bœum, Rataflan! flau!... Le Père Braun a fait du haut de la chaire de la Paroisse carrement démembrée de Notre-Dame, le panegyrique du Nouveau Monde et l'éloge de son nouveau propriétaire et rédacteur en chef, M. Alphonse Desjardins!!!

Nous devons à l'exactitude des faits de dire que cette particularité du sermon du Père Braun a paru un peu exagérée, et même légèrement intem-

pestive à quelques ultramontains, mais nous ne doutons pas qu'en analysant la situation à son véritable point de vue, ils ne reviennent du petit étonnement qu'ils en ont éprouvé; et c'est cette analyse que nous allons leur présenter impartiale et sincère.

Puisque c'est à des ultramontains que nous nous adressons, ils nous accorderont, ce nous semble, sans peine que le Père Braun, en faisant ces allusions directes à un journal et à sa rédaction, avait un but bien réfléchi et n'a pas agi à la légère. Tout se résume donc à discerner le but et à s'incorporer aux intentions de l'éminent prédicateur.

Or, il est un fait notoire, c'est que le Nouveau-Monde a été créé pour la défense des principes catholiques spécialement en matière politique et gouvernementale, principes si diffus, si confus, si inconnus, si méconnus dans ce pays, comme partout ailleurs, avant l'édification doctrinale de cet impérissable monument de l'Eglise qui suffirait à immortaliser le règne de Pie IX, et qui s'appelle le Syllabus.

Il est un fait également notoire, et dont la logique était d'ailleurs inévitable, c'est que l'apparition d'un tel organe de la publicité devait soulever des tempêtes, amener des animosités, susciter toutes les petites passions de l'orgueil blessé, de l'amour propre percé à jour, de l'égoïsme démasqué; orgueil, amour-propre et égoïsme qui sont le pain quotidien de toute presse transigeant avec les principes, avec la conscience et avec la vérité.

Enfin, il est un troisième fait qui ne peut, pas plus que les deux autres, échapper ni à l'observation du public, ni à l'infirmité des choses humaines, c'est que le Nouveau-Monde ne pouvait pas être d'emblée un journal mo-Jèle, et dominer de prime-saut une situation aussi nouvelle que délicate, en réduisant toute critique au silence par la supériorité extérieure de ses œuvres, de son organisation, de ses procédés, de son expérience et de son habileté en matière de publicité périodique.

Eh bien, nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que le P. Braun avait présentées à l'esprit ces trois considérations, quand il s'est déterminé à préconiser en chaire le Nouveau-Monde, devant une assemblée aussi exceptionnellement choisie que l'était celle de ce matin dans l'Eglise de Notre-Dame. Et, ce faisant, l'orateur n'est pas sorti du domaine des principes, mais il a vengé l'idée du Nouveau-Monde de toutes les cauteleuses agressions qu'a subies ce journal de la part de toutes les plumes gallicanes et catholiques libérales, qui éclaussent leur encre contre lui. Les Noces d'Or de Monseigneur Bourget sont la réhabilitation de la malveillance et des outrages qui ont ont abreuvé son épiscopat: La Presse catholique étant uno des œuvres majeures de cet évêque, devait avoir sa réhabilitation retentissante dans cette fête, et elle l'a eue par la bouche de la Compagnie de Jésus, qui a été le son origine, qui demeure en ces temps mauvais, et qui se maintiendra sans défaillance la phalange sacrée des coups de main audacieux dans toutes les doctrinales batailles de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Ceci, nous le répétons, se rapporte à l'idée mère du Nouveau-Monde. Mais il y a plus. On se rappelle qu'au mois de mai dernier, Monseigneur de Montréal a écrit une remarquable circulaire, dans laquelle il disait textuellement: "Le sujet que je désire aborder aujourd'hui est "l'encouragement donné à l'œuvre du Nouveau-Monde," et Sa Grandeur ajoutait ces paroles bien significatives: "Sans parler de ce que ce journal a pu être depuis cinq ans qu'il existe, nous avons à nous occuper des moyens à prendre pour lui donner en quelque sorte une nouvelle vie, une marche plus uniforme, une action plus puissante et plus efficace."

Dans cette circulaire, Sa Grandeur poursuivait pour son journal, avec la diplomatie de la charité, qui est la seule bonne et vraie diplomatie, le plan d'une rédaction laïque et à responsabilité laïque, qui est l'expression normale et régulière d'un journal catholique. Et ce plan date de loin dans la pensée apostolique et paternelle de Mgr. Bourget. Nous en trouvons la trace des l'année 1854 dans le 2ième Concile provincial de Québec, dont les décisions ont été promulguées avec tant d'empressement par Mgr. de Montréal, uno des plus vives lumières de ces grandes Assises de la foi canadienne. Nous lisons en effet dans le Règlement disciplinaire de ce Concile: "Le besoin d'un journal français pour propager les bons principes se fait de

plus en plus sentir. Ce journal rédigé par des laïques instruits et chrétiens produirait plus de fruits parce qu'il rencontrerait moins de préjugés que s'il était sous l'entière direction du Clergé. On aura donc à aviser aux meilleurs moyens de rendre ce nouveau service à la religion."

Et depuis, bien des fois, Mgr. de Montréal a manifesté dans ses œuvres pastorales ses vives sympathies pour les écrivains et journalistes laïques.

Toujours est-il que le Nouveau-Monde, devant ces vœux accentués du premier Pasteur, s'est communiqué la nouvelle vie à laquelle il était si clairement appelé, et c'est de cette époque toute récente que date la nouvelle administration, la nouvelle possession la nouvelle rédaction du Nouveau-Monde, en la personne de M. Alphonse Desjardins ancien propriétaire de l'Ordre, décoré d'une croix pontificale pour les polémiques qu'il a soutenues en faveur de l'Eglise dans ce dernier journal. Faut-il s'étonner que le Père Braun ait fait mention de cette ère nouvelle dans laquelle est entré le Nouveau-Monde? Nullement. Il savait bien qu'il affirmait une conquête, une conquête qui ne peut produire que des fruits salutaires, si elle est sagement réglée.

Que M. Desjardins soit pénétré de ces principes éminemment sérieux et éminemment pratiques, nous ne saurions en douter. Qu'il ne trouve sur son chemin bien des difficultés, bien des tiraillements, bien des obstacles, nous n'en doutons pas davantage. Quand nous n'aurions que le texte de l'adresse présentée l'autre jour par le Nouveau-Monde à Mgr. de Montréal pour ses Noces d'Or, cela nous en donnerait témoignage. Mais les encouragements partis de si haut que M. Desjardins reçoit en ce moment sont pour lui une arme offensive et défensive dont le manement lui incombe à la fois comme une responsabilité et comme un honneur.

Qu'il entre franchement dans la carrière, et il y sera chaudement soutenu par tous. Qu'il se préserve comme d'une contagion mortelle de cet Egoïsme du bien qui est, hélas! la maladie endémique du Canada. Que d'un revers de sa main de catholique militant et d'écrivain rompu à la polémique, il efface ce trait porté au Nouveau-Monde, au Nouveau-Monde d'avant la circulaire épiscopale du 10 mai dernier, et que nous avons entendu prononcer par un des catholiques de Montréal les plus particulièrement dévoués à l'Evêque. "Le Nouveau-Monde?" disait ce personnage, — "Bons principes, et mauvaises manières." — Et alors il réalisera tout ce dont le Père Braun s'est solennellement porté garant dans son terrible sermon, car c'est l'épithète que lui donnent les mécontents.

Et maintenant voici ce sermon. Il est destiné à prendre rang dans les archives des Ordres du jour de la presse catholique en Canada. Soldats et capitaines ne sauraient l'oublier; vétérans et recrues l'inscriront sur leurs livrets.

A FERRIN
Montréal, 29 octobre 1872.

Pertransit bene factum, si a passu eo fuisse bene, (Act. Ch. 10 v. 38.)

L'Apôtre Saint Pierre résume en deux mots toutes les œuvres de Jésus pendant sa vie mortelle: Il a passé en faisant le bien.

Jésus-Christ est monté au ciel. Mais il a voulu continuer d'être au milieu de nous, de répandre sur nous ses bienfaits, en choisissant d'autres lumières pour les remplacer, en les faisant les dispensateurs des dons et des trésors du ciel. Nos Pasteurs, nos Evêques, sont pour nous d'autres Jésus-Christ.

Jésus-Christ vit en eux, Jésus-Christ, parie, Jésus-Christ opère en nos évêques, par nos évêques et avec nos évêques.

Et pour tenir un peuple qu'il aime, Jésus lui donne des Pasteurs selon son cœur, afin de continuer ses œuvres divines.

Mes Frères, Jésus-Christ vous aime. Il vous a donné un autre lui-même pour gouverner vos âmes, il lui a communiqué son esprit, il lui a inspiré ses œuvres, et aujourd'hui, après l'avoir vu pendant cinquante ans au milieu de vous, vous n'avez qu'une voix pour dire: Notre Pasteur, notre Evêque, notre Père a passé en faisant le bien. Nous avons vu un autre Jésus-Christ au milieu de nous, "alter Christus," disent les Saints Pères.

Il nous serait impossible de rappeler toutes les œuvres de charité sorties de son cœur.

Nous rappellerons seulement le bien qu'à fait notre vénéré Pontife en

conservant précieusement le dépôt que Jésus-Christ lui a confié, en veillant sur la doctrine qui assure l'indépendance de l'Eglise et affermit l'union de l'Eglise et de l'Etat.

Voilà les bienfaits d'un ordre supérieur qu'il a répandus sur le peuple. "Il a passé en faisant le bien. Pertransiit beneficiendo."

Et vous, mes Frères, vous témoignez votre reconnaissance, en continuant par votre docilité, votre zèle et votre science de seconder l'action salutaire de votre premier Pasteur.

I.

Nous ne faisons le bien qu'en autant que nous répondons aux desseins de Dieu sur nous, et que nous remplissons les devoirs qu'il nous a imposés, en nous confiant une charge, en nous élevant à une dignité; et plus nous sommes fidèles à remplir ces devoirs, plus le bien que nous faisons est grand.

Le Pasteur d'un Diocèse est un autre Jésus-Christ. Il est appelé à continuer l'œuvre de Jésus-Christ, par conséquent à rendre témoignage à la vérité, à enseigner la vraie doctrine. "Ego in hoc natus sum et ad hoc veni in mundum, ut testimonium perhibeam veritati." Je suis né et je suis venu dans le monde, pour rendre témoignage à la vérité.

Jésus confie ses missions aux Apôtres: Allez, enseignez toutes les nations. Rendez partout témoignage à la vérité, à la doctrine que j'ai apportée du ciel.

Les Apôtres continuent l'œuvre de leur divin maître. Ils enseignent, ils veillent sur la doctrine.

Ils laissent les diacres s'occuper des œuvres de charité. Leur partage est de s'occuper de la doctrine et de la prière; de la doctrine, pour répandre la vérité parmi le peuple; de la prière, pour attirer sur lui les secours du ciel, la lumière et la force d'en haut.

Le dépôt de la doctrine est confié aux Evêques. Leur premier et plus important devoir est de veiller à ce qu'elle reste toujours pure et sainte. Voilà pourquoi l'Apôtre parlant à des Evêques leur disait:

"Depositum custodi," gardez le dépôt qui vous a été confié. "Attende doctrinam." Soyez attentif à la doctrine. "Prædica." Annoncez la parole.

Un évêque est un homme de doctrine et de prières. "Nos vero orationi et ministerio verbi instanter erimus?"

L'Evêque passe en faisant le bien par la doctrine et par la prière. Et tels sont les bienfaits que notre vénéré Père et Pasteur a laissés parmi nous. Il a répandu la vraie doctrine, il a attiré sur nous les bénédictions de Dieu par ses prières. Les saines doctrines sont les plus précieux bienfaits répandus sur un peuple. Elles le forment et le rendent heureux. Les mauvaises doctrines le pervertissent en lui préparant des jours de malheur. Ce sont les mauvaises doctrines qui ont fait perdre la foi à l'Allemagne et à l'Angleterre. Ce sont les mauvaises doctrines qui ont réduit la France à l'état misérable où vous la voyez.

Par son influence douce et énergique, par ses instructions pleines de piété et de doctrine, par des écrits remplis d'un enseignement toujours sûr et élevé, notre vénéré Pasteur a signalé, combattu les erreurs, et fait prévaloir, dans ce vaste diocèse, les décisions doctrinales de l'Eglise.

II.

Rappelons d'abord les principales erreurs de notre temps, et disons ensuite avec quel zèle Monseigneur a travaillé à établir les vérités contraires et à procurer à son peuple la sainte doctrine qui est une source de bénédictions.

Tout le monde connaît les funestes doctrines qui infectent les sociétés Européennes et qui ont pénétré dans ce vaste continent où déjà elles exercent leurs ravages. Ces erreurs qui ont pour but de consommer l'œuvre de Luther et de Henri VIII, portent la plupart sur l'Eglise, sur sa doctrine, sur ses droits.

L'Eglise, aux yeux des gouvernements modernes, n'est plus considérée comme une société parfaite, indépendante de l'Etat, ayant par elle-même les droits que lui a confiés son divin Fondateur: droit de se gouverner, droit de posséder et d'administrer des biens temporels, droit de faire des lois qui obligent en conscience et auxquelles l'Etat doit se soumettre, droits de faire des empêchements dirimants de mariage, de déterminer les causes matrimoniales pour prononcer sur la validité du lien conjugal, droit d'ériger des paroisses, indépendamment de l'Etat, droit de surveiller et de

diriger l'enseignement dans les écoles populaires.

On ne considère plus que les chefs des nations et leurs législateurs doivent soumission respect et obéissance à l'Eglise, comme les plus humbles citoyens, et que plus ils sont élevés aux yeux des hommes, plus ils rendront un compte redoutable à Dieu de leur manque de respect et de soumission aux lois de la sainte Eglise.

On ne considère plus que l'Etat n'est uni à l'Eglise qu'autant qu'il lui obéit dans tout ce qui est du ressort de la puissance ecclésiastique et que c'est un strict devoir pour l'Etat de protéger l'Eglise. Les notions de l'Etat et du gouvernement ont été réduites à de pures abstractions, et par ce procédé commode, on croit être parvenu à dégager ceux qui gouvernent de toute responsabilité devant l'Eglise et devant Dieu. Mais Dieu et l'Eglise ne tiennent pas compte de ces vains systèmes.

Aux yeux de Dieu, le gouvernement, ce sont ceux qui gouvernent. Chacun d'eux est responsable devant lui, des actes de son administration. Ils seront jugés, condamnés et punis pour tout ce qu'ils auront fait contre les saintes lois et l'indépendance de l'Eglise.

Enfin, aujourd'hui, Dieu n'est plus regardé comme la source du droit et le principe de la justice: mais c'est l'Etat, c'est le nombre, c'est la majorité qui prétend être la source et le principe de la justice et il est passé dans les mœurs, que sous prétexte d'utilité publique, la majorité qui gouverne peut imposer toutes ses volontés. C'est l'ancien despotisme païen.

La force, la majorité ne font-elle pas le droit aux yeux de la sagesse moderne?

Et il faut bien le dire, on voit des gouvernements égarés par ces faux principes, se rendre coupable des plus criantes injustices envers les particuliers.

Tout le monde sait ce qui se passe en Allemagne.

Et les peuples hébétés adorent la force; et la majorité, c'est le droit, c'est le Dieu moderne.

Tout ce qui est matériellement utile à une société n'est pas pour cela permis, pas plus aux gouvernements qu'aux particuliers.

Enfin pour résumer tout: Dieu, disait naguère un politique moderne, n'a rien à voir dans les affaires de l'Etat.

D'abord le Gallicanisme, c'est dans les affaires ecclésiastiques, l'insubordination vis-à-vis du Saint-Père, le servilisme à l'égard du pouvoir civil, le despotisme à l'égard des inférieurs.

Le gallican refuse d'obéir au Pape. Il se fortifie contre lui de la protection des puissances de la terre.

Il accorde à la puissance civile qui le protège dans sa rébellion, toute l'autorité qu'il refuse au Souverain Pontife. De là vient que partout les Gallicans sont les flatteurs du pouvoir civil, et recourent à lui-même dans les causes ecclésiastiques, lorsque l'Evêque et le Souverain Pontife, doivent examiner, juger et prononcer.

C'est cette insubordination vis-à-vis du Saint Père, et ce servilisme à l'égard du pouvoir civil que le Pape Innocent XI flétrit si justement dans un bref du 11 avril 1682, aux évêques qui composaient l'Assemblée du Clergé de France. L'Assemblée des Evêques avait écrit au Pape pour lui rendre compte de ce qu'ils avaient fait.

Le Pape leur répondit: "Nous avons d'abord remarqué que votre lettre était dictée par des sentiments de crainte dont vous êtes animés, crainte qui ne permet jamais à des prêtres, lorsqu'elle les domine, d'entreprendre avec zèle, pour le bien de la Religion et le maintien de la liberté de l'Eglise, des choses difficiles et grandes, ou de les poursuivre avec constance..... Il eût fallu vous rappeler les grands exemples de fermeté et de courage que les anciens Pères, ces évêques si saints, vous ont donnés dans des circonstances semblables, pour vous servir d'instruction, et que tant d'illustres personnages ont imité dans chaque âge. Qui d'entre vous a parlé devant le roi pour une cause si intéressante, si juste et si sainte?"

"Quel est celui qui est descendu dans l'arène, afin de s'opposer comme un mur pour la maison d'Israël? Qui a eu le courage de s'exposer aux traits de l'envie? Qui a seulement proféré une parole qui ressentit l'ancienne liberté? Comment n'avez-vous pas seulement daigné parler pour l'honneur et les intérêts de Jésus-Christ!" Voilà en quels termes énergiques le Saint Père reproche à des Gallicans

leur insubordination vis-à-vis du Saint-Siège, et leur servilisme à l'égard de l'Etat.

Quant au despotisme envers leurs inférieurs, les Gallicans, quand il s'agit de rendre justice, ne tiennent pas compte des règles canoniques. Leur volonté propre et ce qu'ils appellent leur bon sens, leur tiennent lieu de loi. L'arbitraire, voilà leur loi.

On sait comment dans quelques diocèses, plusieurs évêques catholiques, obéissant aux désirs du Saint Siège, et traitant avec un grand talent des questions contraires à des idées gallicanes de quelques supérieurs, ont été exposés à des peines sévères, et comment le Saint Père lui-même a dû prendre leur défense et les soustraire à des châtiments injustes.

Les catholiques libéraux reconnaissent pour l'individu, dans sa vie privée, le devoir de professer la religion catholique; et, en même temps, ils regardent comme bon qu'il admette dans sa vie publique l'égalité des droits pour le vrai, et pour le faux.

Le Libéralisme est une prétendue générosité envers l'erreur, c'est une facilité de céder à l'Etat le droit d'exiger que les paroisses, les évêchés, les ordres religieux se fassent incorporer civilement pour avoir le droit de posséder. Ils accordent que l'Etat a le droit de limiter les propriétés de l'Eglise, de faire des lois pour régler l'administration des biens ecclésiastiques. Ils accordent à l'Etat le droit de s'emparer des biens ecclésiastiques et de les retenir; et posent ainsi le principe du communisme. Parlez de restitution à ces sacrilèges usurpateurs, ils ne répondent que par des ricanements.

Les catholiques libéraux prétendent que l'Etat doit prescrire la forme du mariage, faire des empêchements dirimants, prononcer dans les causes matrimoniales sur le lien conjugal.

Les catholiques libéraux confient à l'Etat la surveillance et la direction des petites écoles au détriment de l'Eglise et des pères de famille.

Les catholiques libéraux accordent à l'Etat le droit d'intervenir, indépendamment de l'autorisation du Saint Siège, dans l'érection des paroisses.

Ces erreurs se répandaient dans le pays, faisaient perdre à l'Eglise son indépendance, et menaçaient de la mettre bientôt sur le même rang que la prétendue Eglise formée par Henri VIII, et le peuple chrétien, accoutumé aux empiètements de l'Etat, finissait par croire que tous ces empiètements sacrilèges étaient des droits réels de l'Etat et que c'était un devoir pour l'Eglise de les reconnaître.

C'est contre ces erreurs qui menacent de pervertir toutes les intelligences, qu'il faut combattre avec les armes de la doctrine. Au nombre des plus vaillants défenseurs des droits de la sainte Eglise, nous verrons toujours notre vénéré Pontife.

III

Pendant que ces fausses doctrines se répandent et se fortifient partout, les vénérables évêques du Canada se réunissent en Concile à Québec. Quelle sera leur première pensée? leur premier travail? Il faut briser les entraves de l'Eglise, il faut proclamer son indépendance à la face du public et du monde catholique, et les évêques, assistés du Saint-Esprit, animés d'un saint zèle, brûlant d'amour pour l'Eglise, portent ce décret: "De obedientia summo Pontifici, de obedientia au Souverain-Pontife, décret qui sera jusqu'à la fin des siècles, un des plus beaux monuments de l'histoire de l'Eglise catholique en Canada, et fera toujours la gloire des vénérables Pères du Concile qui l'ont porté.

Ils professent l'obéissance la plus entière au Souverain Pontife et proclament que les lois qu'il porte touchant la discipline générale de l'Eglise, obligent dans ce pays indépendamment de la sanction de l'autorité civile.

"C'est pourquoi nous adhérons de tout notre cœur à toutes les constitutions qui concernent le dogme et à chacune d'elles en particulier, comme aussi à celles qui regardent la discipline générale de l'Eglise; et déclarons et enseignons que ne dépendant nullement d'aucune sanction du pouvoir séculier, elles doivent être reconnues par tous les fidèles comme la règle et de la foi et de la conscience." Monseigneur s'empresse de faire part à son clergé et à son peuple de ce décret du Concile qui doit mettre un terme à des divergences d'opinions qui divisaient les catholiques. Ce décret tranche, dit-il, cette grande question, savoir: si les constitutions apostoliques, une fois qu'elles sont publiées à Rome, selon les formes requises, nous obligent ici. Les sentiments du cœur

de l'Evêque se communiquent au clergé et aux fidèles, tous n'ont qu'une voix pour répéter avec lui les paroles du Concile: "Toto animo adhaeremus in omnibus et singulis apostolicis constitutionibus." A l'avenir tous les cœurs droits, tous les hommes logiques, instruits par le zèle de l'Evêque et de son clergé diront: Oui, nous adhérons de tout notre cœur à toutes les constitutions de l'Eglise. Oui elles obligent en conscience indépendamment de la sanction de l'Etat.

L'Eglise est donc une société indépendante. Ce principe est admis. L'Etat est subordonné à l'Eglise. Cette vérité est reconnue. Personne n'ose plus nier ces deux dogmes catholiques.

Mais plusieurs, faute d'un esprit logique, ne voient pas les conséquences qui découlent de ces principes, et osent en douter. Mais nous l'espérons, le jour n'est pas éloigné, où les égarés reconnaîtront enfin les vérités proclamées par le premier Concile de Québec.

Les lois de l'Eglise obligent en conscience indépendamment de la sanction de l'Etat.

L'Eglise fait elle-même les lois ecclésiastiques indépendamment de l'Etat, et c'est un devoir pour l'Etat de les reconnaître et de s'y soumettre.

L'Eglise peut, autant qu'elle le juge à propos, demander à l'Etat qu'il donne une sanction civile à ses lois. Cette sanction n'impose aucune nouvelle obligation à la loi, mais elle en facilite l'exécution.

Dans ce cas, ce n'est pas un bill, un projet de loi que l'Eglise propose à l'examen et à la discussion d'un parlement, c'est une loi toute faite, et quelle seule a droit de faire, loi qui oblige déjà en conscience, indépendamment de la sanction de l'Etat, et pour laquelle elle demande protection et une sanction purement civile. L'Etat ne porte pas la loi, et il ne la discute pas, cela n'est pas de son ressort, seulement il la sanctionne civilement, telle que l'Eglise la propose, sans avoir le droit d'y rien changer, d'en rien retrancher, d'y rien ajouter. Auriez-vous la prétention de soumettre à votre jugement et à vos discussions l'autorité législative de la sainte Eglise? Si l'Etat est chrétien, il donnera à ses lois la sanction civile que l'Eglise demande. Ce n'est qu'ainsi qu'il peut intervenir dans les lois ecclésiastiques.

Si l'Etat refuse cette sanction, la loi n'en sera pas moins obligatoire pour l'Etat lui-même, seulement l'Etat refusera l'honneur de protéger l'Eglise. Et l'expérience nous l'apprend, ce sera un malheur pour lui. De même que l'Eglise fait les lois, elle juge aussi les causes ecclésiastiques indépendamment de l'Etat, et l'Etat se glorifie de faire respecter les sentiments de l'Eglise.

L'Eglise juge les causes matrimoniales, prescrit la forme du mariage, et l'Etat s'honore en faisant observer les décisions de l'Eglise. L'Eglise possède des biens temporels et les administre indépendamment de l'Etat, et l'Etat protège l'Eglise dans ses possessions et son administration. L'Eglise jouit de ses immunités, et l'Etat s'oppose au sacrilège qui veut les violer. L'Eglise érige les diocèses, les paroisses, et l'Etat la seconde dans toutes ses œuvres.

L'Eglise surveille et dirige les écoles, elle approuve les maîtres désirés par les pères de famille, et l'Etat s'empresse d'accorder gratuitement sa protection et son assistance. Un gouvernement chrétien est loin d'imiter ces gouvernements libéraux qui s'arrogent tout droit et tout pouvoir dans les écoles, qui partout se font maîtres d'école et qui ont perverti l'éducation de la jeunesse.

Voilà l'union de l'Eglise et de l'Etat et notre vénéré Pontife a consacré sa vie à l'affermir.

Toutes ces vérités sont des corollaires de l'indépendance de l'Eglise, proclamée par le Concile de Québec.

Mais, disent quelque-uns, les Concordats ne disent-ils pas que l'Eglise érige les paroisses avec le concours de l'Etat? C'est une faveur que les Concordats accordent à certains gouvernements. Mais cette faveur prouve précisément que les gouvernements n'ont pas par eux-mêmes ce droit. Ils en jouissent quand le Souverain Pontife le leur accorde. Quand ce privilège n'est pas accordé, les gouvernements restent sous la loi commune, ils ne concourent pas à l'érection des paroisses, mais ils la protègent. S'ils prétendaient y concourir sans une autorisation spéciale et explicite accordée par le Saint-Père, ils se rendraient coupables d'un empiètement sacrilège.

Telles sont les vérités que Monseigneur s'efforce avec un saint zèle de propager dans son vaste diocèse, vérités qui assurent la liberté de l'Eglise, et qui seules maintiendront l'union de l'Eglise et de l'Etat, car seules elles conserveront l'Etat dans la subordination à l'Eglise, ou en d'autres termes, l'Etat soumis à Dieu, l'Etat uni à Dieu. Comprenez le bien mes Frères.

Ce long pontificat de Monseigneur sera employé à établir ces principes, que lorsqu'il s'agit de l'Eglise, de ses droits, de sa discipline générale, un évêque agit indépendamment de l'autorisation de la puissance séculière, que les actes seuls de l'Evêque, uni au Saint Siège, sont valides et que les actes de l'Etat qui se mêle de la discipline générale de l'Eglise sont nuls et criminels.

L'ignorance peut, il est vrai, diminuer et même excuser le crime.

Ainsi par le zèle de Monseigneur et son amour pour la sainte Eglise, la vraie doctrine pénètre insensiblement dans tous les cœurs.

Il a passé en faisant le bien.

Ces vérités sont comprises et goûtées par tant d'hommes distingués de cette ville. Tant de jeunes gens pleins de science et de foi sont déterminés à les défendre par la parole et par leurs écrits. Aucun catholique ne voudrait contredire la doctrine. Qui a produit cet heureux résultat que personne n'aurait osé espérer, il y a quarante ans? Le zèle de notre Evêque pour la vraie doctrine. "Pertransiit beneficiendo." Il a passé en faisant le bien. "Et sanando omnes oppressos à diabolo." Le diable opprimait surtout par les erreurs gallicanes et libérales. Les hommes de bonne volonté ne sont plus opprimés par le démon qui inspire ces funestes erreurs.

"Pertransiit beneficiendo." Notre Evêque a passé en faisant le bien. Il a laissé au clergé d'abord la véritable intelligence des décrets du Concile de Québec. Tout le clergé connaît les travaux de Monseigneur sur les décrets des conciles de Québec, afin de répandre de plus en plus la vraie doctrine.

Les prêtres communiquent cette intelligence au peuple. Et un peuple qui comprend la liberté et l'indépendance de l'Eglise n'a qu'à vouloir, qu'à s'unir, à persévérer, et surtout à ne pas se laisser tromper par les sophismes et les compromis des faux politiques, et il verra l'Eglise libre et indépendante, il se préparera des jours de paix et de bonheur.

Nous voyons dans toute l'Europe les Catholiques encouragés par le Pape, par leurs Evêques et leurs prêtres s'unir contre ceux qui nuisent à la liberté de l'Eglise et exiger que pour représenter dans les parlements des citoyens catholiques, on s'engage à suivre les principes catholiques.

On sait combien de fois pour assurer un plus grand bien à son peuple et à l'Eglise, notre vénéré Pasteur a exhorté les fidèles à ne donner leur confiance et leur suffrage qu'à des représentants qui comprennent la constitution du pays, qui connaissent la liberté des cultes, qui connaissent les droits de l'Eglise et sont déterminés à les défendre.

Des circonstances indépendantes de la volonté de Monseigneur ont empêché les catholiques de réussir.

Mais la bonne semence est jetée, elle a germé, et, nous l'espérons, bientôt elle produira des fruits abondants, fruits de liberté de l'Eglise contre le Gallicanisme, fruits d'indépendance de l'Eglise contre le Libéralisme, fruits d'union de l'Etat avec l'Eglise et avec Dieu, et la nouvelle génération dira: "Pertransiit beneficiendo."

Ainsi la vraie doctrine sortie du cœur de l'Evêque, exercera sa salutaire influence sur les citoyens, pour les diriger dans leur vie privée, civile et politique. Déjà le peuple commence à comprendre que la vie civile et politique, pour être véritable, doit être chrétienne, doit être dirigée et animée par un principe et un but chrétiens.

C'est un strict devoir pour les peuples comme pour les individus.

Dans la vieille Europe ces vérités commencent à être comprises par les vrais politiques. Ils comprennent la cause des malheurs qui accablent les sociétés. Les sociétés ont rompu avec Dieu, ont voulu soumettre Dieu à l'homme, l'Eglise au gouvernement. Profitez de leur malheureuse expérience.

Si le tonnerre qui gronde en Europe ne suffit pas pour vous avertir, faudra-t-il pour vous instruire que la foudre éclate sur vos têtes? Vous suivrez les avertissements de votre Evêque, et votre vie civile et politique sera chrétienne, comme votre vie privée. La doctrine de votre Evêque aura produit cet heureux résultat. "Pertransiit beneficiendo. Il a passé en faisant le bien."

(Fin au prochain numéro.)

Publications.

"Le Franc-Parleur"

TARIF D'ABONNEMENT:

Canada, \$2 50 par année, payable d'avance.

Etats-Unis, \$3 00 par année, payable d'avance.

Par numéro, 2 Centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

Vendu dans tous les Dépôts, 2 Cent.

L'Edition paraît le SAMEDI. Les frais de port pour les abonnés ont à payer à leurs bureaux de poste respectifs sont de cinq centimes; trois mois en Canada, et aux Etats-Unis ces frais de poste sont payables d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

Pour une annonce ordinaire de Naissance, Mariage ou de Décès, 50 centins; gratis pour nos abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne contiennent plus de 15 mots. Informations, avis, etc., publiés dans le corps du journal par la matière courante, 2 centins par mot pour chaque insertion; même prix pour les Nécrologes. Et pour toute annonce concernant le commerce: 8 centins la ligne pour la première insertion, et 2 centins la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant Vendredi soir.

Toute annonce envoyée sans mentionner nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.

Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non insérés sont détruits.

Bureau du "Franc-Parleur."

22 Rue St. Gabriel, Montréal.

On exécute à ce bureau les impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que

PLACARDS,

FACTUMS,

LIVRES,

CIRCULAIRES,

CARTES DE VISITES,

etc., etc.

A un Prix extrêmement Réduit,

Les Lettres Funéraires reçues toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

REMARQUE

Les correspondants sont priés de s'adresser pour apprendre au public des choses intéressantes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont priés de faire connaître leur nom ni aux rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus.

Les journaux qui seront échangés ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du journal, doivent être adressés au FRANC-PARLEUR, No. 22 St. Gabriel, Montréal.

Toutes Lettres, Correspondances, Annonces, etc., doivent être adressées franco de port, à ADOLPHE OUMET, rédacteur-propriétaire. Toute personne qui nous fournira 5 abonnements aura droit à la réception gratuite du FRANC-PARLEUR, pendant un an.

"LE FRANC-PARLEUR."

22 Rue St. Gabriel, Montréal.